Municipalité de Saint-Albert

RAPPORT ANNUEL 2022 SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

Direction générale

Janvier 2023

Table des matières

1. INTRODUCTION 3

2. CONTRATS COTROYÉS 3

    a. Sommaire des contrats octroyés 3

    b. Liste des contrats octroyés par la Municipalité de Saint-Albert 3

3. MODIFICATION DE CONTRAT 3

1. INTRODUCTION

L'une des dispositions du projet de loi 122 adopté en juin 2017 oblige les municipalités à effectuer un rapport annuel sur l'application de son règlement de gestion contractuelle, et ce à compter de l'année 2018. Le rapport annuel du règlement de gestion contractuelle est déposé et rend compte des activités de l'année 2022 pour les contrats octroyés par la Municipalité de Saint-Albert.

2. CONTRATS OCTROYÉS

a. Sommaire des contrats octroyés

Voici le sommaire des contrats octroyés en 2022 par un processus d'appel d'offres public ou sur invitation, de gré à gré de 25 000 $ ou plus ainsi que la participation à des regroupements d'achats de 25 000 $ ou plus.

Entente intermunicipale avec les villes de Warwick et Victoriaville

Service d'autres natures concernant Gesterra, MRC d'Arthabaska et Ministre des Finances (Sûreté du Québec)

b. Liste de contrats octroyés par la Municipalité de Saint-Albert

Nom	Montant	Objet
FQM Assurances	28 111.10$	Police d'assurance
Les Constructions André Jacques Inc,	$34 151.06$	Phase 2 Développement domiciliaire
Smith Asphalte Inc.	138 631.85$	Pavage rues Lacharité, Georges et Place Ducharme
Transport J.P. Desrochers inc.	140 608.77$	Déneigement
Sintra	44 363.64$	Réfection Rangs Petit 6 et Petit 7
MRC d'Arthabaska	158 878.00$	Quote Part
Ville de Warwick	262 749.77$	Entente Service incendie
Ministre des Finances	144 550.00$	Sureté du Québec
Ville de Victoriaville	76 698.64$	Entente intermunicipale
Total	**1 028 742.83$**	

www.munstalbert.ca

2. MODIFICATION DE CONTRAT

Toutes les modifications de contrat faites au courant de l'année 2022 l'ont été en respectant l'article 938.1.2 du Code Municipale du Québec.